

de la famille, qui me dit qu'il fallait faire examiner les oreilles de l'enfant par un spécialiste. D'après cette réponse, je compris que le mal était grave, qu'il fallait prendre une prompté décision. Alors, avant d'abandonner ma fille aux médecins de la terre, je conjurai la Sainte Vierge de la guérir. Je promis d'aller en pèlerinage au Sanctuaire du Cap, à pied, et de faire prier sa guérison dans les Annales, si l'ouïe lui était rendue. Presque aussitôt, à ma grande satisfaction, l'enfant commença à devenir mieux et continua ainsi jusqu'à sa parfaite guérison. En présent, elle entend aussi bien que si elle eût jamais été sourde. J'ai fait mon pèlerinage au Cap, et aujourd'hui je suis heureuse de faire mettre sous les yeux du public le prodige incontestable que la Sainte Vierge a accompli en notre faveur : UNE ABONNÉE

BERTHIERVILLE : Au mois de mars dernier, une personne, par accident, s'était brûlée toute la figure et elle était menacée de perdre la vue. Alors, nous fîmes brûler quinze lampes en l'honneur de N.-D. du Rosaire, avec promesse de publication. Maintenant cette personne est très guérie ; il ne lui reste aucune trace de cet accident : D. BOURGEOIS.

RIVIÈRE CROCHE : Nous avons été très menacés à la dernière inondation. J'étais malade au lit avec un de mes neveux. L'eau montait avec une effrayante rapidité. Trois de mes enfants, inscrits aux Annales, en placèrent avec cou